

cent et dans les maisons, de 48 p. cent. A la fin de 1980, le nombre d'effractions dans le secteur commercial a continué de baisser, pour atteindre une diminution de plus de 70 p. cent en deux ans. Cette tendance s'est maintenue au cours de 1981.

Toutefois, la baisse ne s'est pas poursuivie dans le secteur résidentiel, le nombre d'effractions passant de 58 à 76, pour atteindre 82 en 1981. Ces chiffres semblaient décourageants, jusqu'à ce qu'on constate que 74 des 82 résidences dans lesquelles on avait pénétré par effraction ne participaient pas au programme. Dans le secteur commercial, il en était de même pour 29 des 41 entreprises cambriolées.

Ces chiffres témoignent de façon éloquente de l'efficacité d'une méthode fondée sur la coopération socio-policière.

Cet exemple peut sembler fort simple, mais sa simplicité apparente masque en fait la complexité de sa conception, de son exécution et de son évaluation. Le programme *Opération Identification* n'est pas nouveau, mais nous avons appris à en accroître l'efficacité par une étroite collaboration entre la police et la collectivité, par une application soignée et par un contrôle constant.

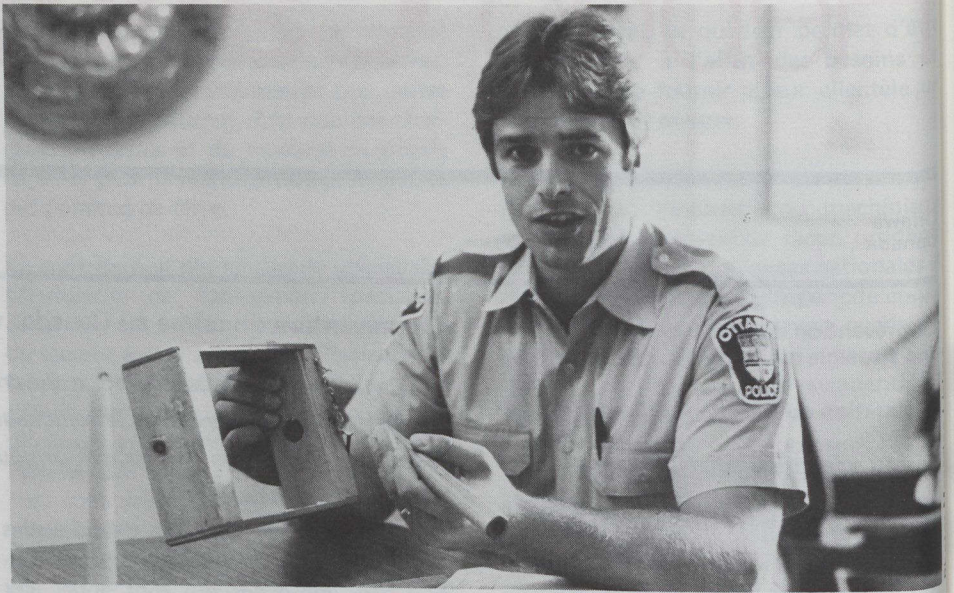
L'un des principaux objectifs de notre Programme d'emplois d'été pour les jeunes est de fournir aux services de police la main-d'oeuvre supplémentaire nécessaire pour entreprendre ce programme... De tout ce qui peut être fait pour protéger la société contre le crime, ce programme se place, sans contredit, parmi les meilleures mesures.

Prévention de vol dans les magasins

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. A Vancouver, en collaboration avec des organisations du secteur privé et la Commission de police de la Colombie-Britannique, mon ministère aide le service de police de Vancouver à mettre en vigueur un programme de prévention des vols dans les épicerie du coin. L'élément principal du programme est la trousse d'information sur la prévention des vols que mon ministère a réalisé en chinois* et en anglais à l'intention des propriétaires de ces commerces.

Cette trousse offre des conseils pratiques sur les mesures à prendre pour prévenir les vols, pour aider la police à appréhender rapidement les suspects et pour réduire les risques que courent clients et commerçants. J'ai rencontré la

* La population de Vancouver comprend un très grand nombre de Canadiens d'origine chinoise.



Ce policier de la ville d'Ottawa présente un moyen simple et efficace de placer des barreaux aux fenêtres des sous-sols.

semaine dernière des représentants du service de police de Vancouver; ils m'ont appris que ce programme a déjà entraîné une très forte baisse du nombre de blessures subies par les épiciers et par leurs clients, et qu'il a réduit en moyenne de 50 p. cent les sommes volées dans les magasins participant au programme.

Prévention de la délinquance

Voici maintenant un exemple tout à fait différent. Au Nouveau-Brunswick, le chef de police de St. John a lancé, en 1978, avec la collaboration de mon ministère et de la Ville, le Programme d'aide à la jeu-



Service de lave-autos tenu par d'anciens délinquants dans le cadre de l'aide à la jeunesse.

nesse. Il s'agit d'une mesure communautaire de prévention de la délinquance qui était financée par mon ministère et par la ville de St. John.

Ce programme diffère de façon intéressante des programmes policiers habituels car il emploie quatre coordonnateurs civils, chacun affecté à un quartier différent de la ville. Ces coordonnateurs n'ont pas de responsabilités hiérarchiques au sein du service de police et relèvent directement du chef de police. Ils aident à établir des contacts entre la police et la collectivité en consultant les policiers et en collaborant avec des groupes et des organismes communautaires au développement de services d'aide à la jeunesse.

Naturellement, le programme emploie également quatre agents d'aide à la jeunesse, qui, toutefois, ont leurs bureaux dans des centres communautaires locaux plutôt qu'au poste de police. Ils travaillent dans les écoles et les paroisses et auprès des familles.

Ces agents patrouillent les terrains et locaux des écoles, participent à des activités parascolaires et à des discussions avec les étudiants, et ils se réunissent périodiquement avec le personnel de l'école.

Les jeunes qui commettent un crime sans violence contre les biens et qui sont des délinquants primaires sont dirigés vers un programme communautaire lorsque la victime, la collectivité, l'adolescent lui-même et ses parents conviennent des modalités d'un règlement.

Le personnel préposé au projet s'efforce de sensibiliser davantage la collectivité aux problèmes propres aux jeunes, et il encourage les citoyens à